DLP 13-7-83205154

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique de la Circonscription PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR, CORSE

- MINISTERE DE L'AGRICULTURE - - SERVICE de la PROTECTION des VEGETAUX -

STATION D'AVERTISSEMENTS : Ancienne Conserverie de CASAMOZZA, LUCCIANA 20290 - BORGO
Abonnement annuel : 65 Fr. à Régisseur recettes D.D.A. VAUCLUSE - MARSEILLE 9660 74 V

Imprimerie de la STATION de CASAMOZZA - Directeur gérant : Pierre DUFFAUD - CPPAP N° 1769 A-D



Edition Speciale Corse

BULLETIN N° 13 DU 12 Juillet 1983.

VIGNE

L'ensemble des cépages arrive au stade fermeture de la grappe.

. Cicadelle de la Flavescence Dorée.

A PATRIMONIO, le premier traitement a été réalisé dans la semaine du 4 au 8 Juillet. Le deuxième traitement, par voie aérienne, débutera le 25 Juillet. La matière active utilisée était de la Cyperméthrine, qui a une action préventive vis-à-vis des Tordeuses de la grappe.

. Tordeuses de la grappe.

Nous rappelons que le traitement curatif sur le vol de 2eme génération est à réaliser dès réception du Bulletin, en zones sensibles au Botrytis ou si l'on dénombre plus de 10 % de grappes attaquées. Dans les vignobles de SARTENE et côteaux d'AJACCIO, PATRIMONIO, BALAGNE, CAP, ce traitement ne se justifie pas. A FIGARI et PORTO-VECCHIO, attendre le 16 Juillet pour intervenir, dans les mêmes conditions.

. Oïdium.

Cette maladie reste virulente et se développe sur grappes, en toutes zones. Il faut maintenir une protection en appliquant de préférence un poudrage de soufre. Intervenir le matin de bonne heure pour éviter les brûlures et bien viser les grappes.

. Cicadelles vertes.

De nombreuses cicadelles vertes sont actuellement présentes dans le vignoble. Elles occasionnent des grillures sur bord des feuilles. Un traitement se justifie si on observe au moins une larve par feuille. (100 larves au moins pour 100 feuilles). Utiliser un produit à base de :

.../...

P16

- azinphos à 40 g de m.a./hl (nombreuses spécialités)
- formothion à 50 g de m.a./hl (ANTHIOFORT)
- méthomyl à 37,5 g de m.a./hl (LANNATE)
- méthidathion à 30 g de m.a./hl (ULTRACIDE 20)
- oxydéméthon méthyl à 25 g de m.a./hl (METASYSTEMOX, ANTHONOX)
- parathion éthyl à 20 g de m.a./hl (nombreuses spécialités)
- parathion méthyl à 30 g de m.a./hl (nombreuses spécialités)
- phosalone à 60 g de m.a./hl (ZOLONE, AZOFENE)
- vamidothion à 60 g de m.a./hl (KILVAL , SEPAPHID)

O L I V I E R

. Mouche de l'Olive.

Les captures sont déjà importantes en MARANA.

Intervenir dès maintenant dans ce secteur, par la méthode d'appat insecticide.

Maintenir le rythme d'un traitement tous les 15 jours.

Le vol débute à peine dans les autres régions.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-